

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

N°39 JUIN 2025



Auvers-sur-Oise, berceau de l'impressionnisme !

CARNAVAL DES ENFANTS 2025

SAMEDI 21 JUIN

10H : Départ des Aulnaies

Défilé animé par "Lézard Tape Batucada "

11H30 : Arrivée Parvis de la Mairie

Jeux, animations, autour d'une pause gourmande

Le mot du Maire

Chères Auversoises,
Chers Auversois,

Le mois de juin à Auvers est celui de toutes les festivités : les spectacles de fin d'année des écoles, les galas, les fêtes de quartier, le Carnaval des écoles, la fête de la musique et de la ville, les spectacles et cinéma en plein-air, le Festival d'Auvers... Cette vitalité, nous la retrouvons également dans le sport avec les nombreux tournois ou compétitions.

Bientôt les vacances scolaires ! À ceux qui auront la chance de profiter d'un répit ou de faire des découvertes touristiques loin d'Auvers, je leur souhaite de savourer intensément ces moments de repos et de retrouvailles bien mérités.

Pour les Auversois qui ne quitteront pas notre belle ville, nous avons préparé un programme d'activités qui raviront petits et grands : après le traditionnel feu d'artifice et la soirée du 13 juillet, vous découvrirez de nouvelles activités à la Médiathèque et au Musée Daubigny, ouverts tout l'été. Des colonies de vacances "mer et montagne" emmèneront les plus jeunes découvrir de nouveaux horizons.

Des projets structurants pour notre ville sont en cours : l'agrandissement et la rénovation du Musée Daubigny (à découvrir en page 14) indispensables pour notre patrimoine culturel. La Municipalité a lancé un appel aux dons avec l'aide de la Fondation du Patrimoine pour que nos donateurs puissent bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% (80€=28€, coût réel). Nous avons besoin de vous !

D'autres projets, dans le domaine du sport, sont à l'étude comme la rénovation du Gymnase Bozon, de la piste d'athlétisme et la création d'un terrain de football synthétique.

Vos élus et nos équipes travailleront tout l'été pour préparer la prochaine rentrée et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Je souhaite une bonne fin d'année scolaire et de belles vacances d'été à ceux qui partiront comme à ceux qui resteront profiter des charmes de notre magnifique village.



Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes



SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Scolaire et jeunesse p.4

Retour en images p.8

Médiathèque p.10

Musée Daubigny p.12

Dossier spécial travaux
du Musée Daubigny p.14 à 19

Grands travaux du parc
des sports p.20

Cadre de vie p.22

Infos travaux p.24

Auvers, citoyenne
et participative p.26

Vie locale p.27

État civil p.28

Fête de la ville p.29

Vos rendez-vous p.30

Tribune libre p.31

Appels aux dons p.32

SCOLAIRE ET JEUNESSE

Un espace jeunes rénové et modernisé. Plus de 100 inscrits à l'année !

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h. Inscription annuelle de 1€ pour les jeunes de 11 à 17 ans.

1 Rue Roger Tagliana - 01 34 48 01 64 - espace.jeunes@ville-auverssuroise.fr

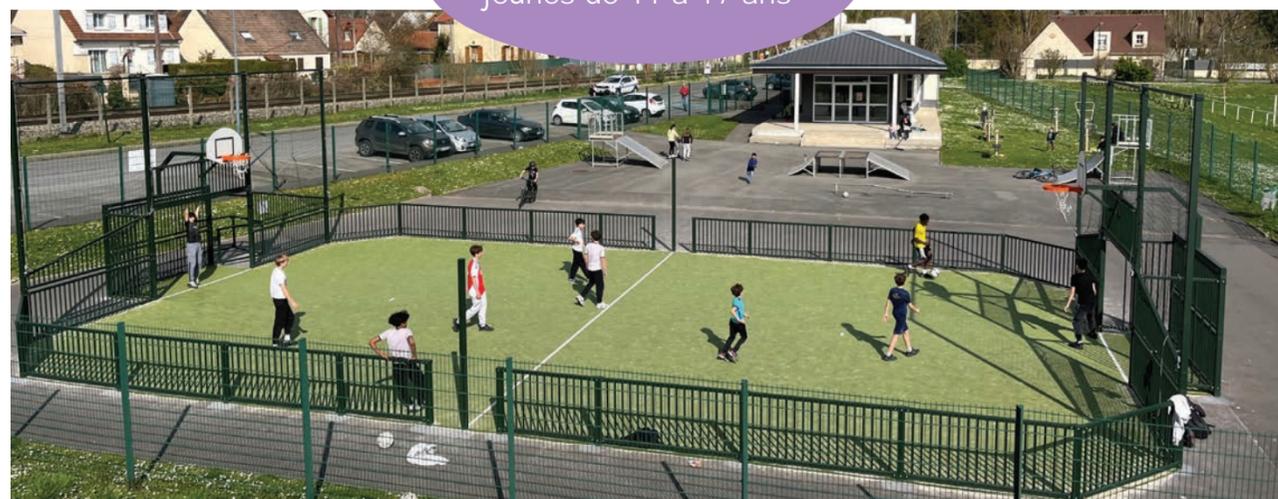
L'équipe vous propose des services diversifiés à caractère ludique, culturel, éducatif et sportif.

Activités ponctuelles payantes (de 3 à 25€), prises en charge par la ville à hauteur de 50%.

- Pendant les vacances scolaires, nous mettons en place des sorties, des stages culturels ou sportifs, des stages de pleine nature et des séjours. Des séjours été pour les 6 -15 ans sont organisés tous les ans.
- En partenariat avec le collège Daubigny, les animateurs de l'espace jeunes interviennent, deux fois par semaine, pendant la pause méridienne; au programme : jeux de société et animations en tout genre.
- La Municipalité récompense les jeunes Auversois ayant obtenu le brevet ou le baccalauréat. Une carte cadeau, leur est offerte chaque année par Madame le Maire, lors de la cérémonie des diplômés.



Inscription annuelle de 1€
jeunes de 11 à 17 ans



RETOUR EN IMAGES

Des vacances actives et sportives pour les enfants de l'accueil de loisirs (3-11 ans) !

Nouveau : Initiation aux sports de combat avec le partenariat de 2 associations locales : VOI JUDO et le Karaté Club Auversois. Cette initiative a pour objectif de se développer pour favoriser nos partenaires locaux. Le club de judo a d'ores et déjà proposé aux intéressés d'intégrer l'association. Pour le Karaté, il faudra attendre la rentrée de septembre !

- Sortie vélo avec l'intervention du policier municipal
- Sortie à l'écurie des acacias
- Pâtisseries
- Plantations
- Activités manuelles ...



NOUVEAU À AUVERS-SUR-OISE

OUVERTURE D'UN CLUB DE KARATÉ
SEPTEMBRE 2025

| POUSSINS | KIDS | ADOS |
|----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| de 6 à 7 ans | de 8 à 11 ans | de 12 à 17 ans |
| SAMEDI 16H-17H | MERCREDI 12h-13h SAMEDI 14h-15h | MERCREDI 13H-14H SAMEDI 15H-16H |

GYMNASÉ BOZON
rue des Ponceaux à Auvers-sur-Oise

Rejoins-nous pour découvrir l'art du karaté !
Se dépasser, découvrir, progresser

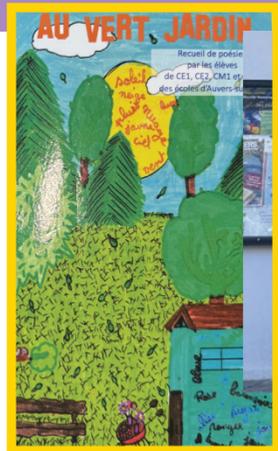
Inscription :

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.KARATE-AUVERS.FR
OU PAR MAIL : INFO@KARATE-AUVERS.FR

GYMNASÉ CHARLES BOZON
RUE DES PONCEAUX
95420 AUVERS-SUR-OISE
CONTACT : 06 62 70 99 79



SCOLAIRE ET JEUNESSE



Ateliers d'écriture réalisés dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) autour du nouveau salon AUVERS EN LIVRES :

Le vendredi 16 mai, s'est déroulée, à la Médiathèque, la remise des recueils de poésies réalisés par les enfants, sous la direction de l'écrivain, Élodie Torrente.

Cette année sur le thème du jardin, le livre a été intitulé : AU VERT JARDIN !

Le recueil contient plusieurs types d'écritures en calligramme, diamants, boules de neiges. Des élèves ont imaginé également des anaphores, des haïkus, des tankas et des poésies libres.

Ces textes ont été entièrement rédigés par les élèves des classes :

- CE1 de Mme Saintot, aux Aulnaies
- CM2 de Mme Pieprzownik, à Chaponval
- CE2 de Mme Bortolameolli, à Vavasseur
- CM1/CM2 de Mme Hec, à Vavasseur

L'image de couverture est l'œuvre de Saydge Cuny Sert, élève CM1 (école de Vavasseur).

Cet événement a remporté un vif succès. Les parents de nos petits auteurs sont venus en nombre pour découvrir ce recueil. Chaque famille a reçu deux exemplaires offerts par Madame le Maire.

Merci à Élodie Torrente (écrivain), aux institutrices, aux élèves, pour ce magnifique livre !

Merci à toute l'équipe de la Médiathèque pour l'organisation de cet événement.



Atelier Manga pendant le salon AUVERS EN LIVRES !



Retour en images sur la journée portes ouvertes du 17 mai au Collège Daubigny.

Bravo à toute l'équipe enseignante pour cette belle organisation !





RETOUR EN IMAGES

1/ Van Disc (convention du disque).
Un grand succès et beaucoup de monde
pour cette 23e édition !

2/Chaque année, la Municipalité organise
une chasse aux œufs en partenariat avec
Auvers Animations
Madame le Maire avec nos 2 lapinous
Auversois !



RETOUR EN IMAGES

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE 2025
En présence de Madame le Maire

Exposition "Âmes animales" au Musée Daubigny
(jusqu'au 21 septembre)

Exposition d'Alixé Fu "Le murmure des champs de blé" à la Médiathèque jusqu'au 21 septembre





MÉDIATHÈQUE

CLUB DE LECTURE : Présentation du roman d' Eric Chacour "Ce que je sais de toi"

Eric Chacour est né à Montréal de parents égyptiens. Il a partagé sa vie entre la France et le Québec. Diplômé en économie appliquée et en relations internationales, il travaille aujourd'hui dans le secteur financier. "Ce que je sais de toi" est son premier roman, il a reçu une avalanche de prix que ce soit au Canada ou dans la francophonie. En France notamment, il a reçu le prix Fémina des Lycéens en 2023 et le Prix des libraires en 2024. Il a connu un très grand succès partout où il est publié, il est traduit dans 20 langues.

Eric Chacour est actuellement en tournée en France avec l'association France Québec qui lui a remis son prix à l'occasion du Festival du livre de Paris.



"Ce que je sais de toi" : l'histoire

Le Caire, années 1980. La vie bien rangée de Tarek est devenue un carcan. Jeune médecin ayant repris le cabinet médical de son père, il partage son existence entre un métier prenant et le quotidien familial où se côtoient une discrète femme aimante, une matriarche autoritaire follement éprise de la France, une sœur confidente et la domestique, gardienne des secrets familiaux. L'ouverture par Tarek d'un dispensaire dans le quartier défavorisé du Moqattam est une bouffée d'oxygène, une reconnexion nécessaire au sens de son travail. Jusqu'au jour où une surprenante amitié naît entre lui et un habitant du lieu, Ali, qu'il va prendre sous son aile. Comment celui qui n'a rien peut-il apporter autant à celui qui semble déjà tout avoir ? Un vent de liberté ne tarde pas à ébranler les certitudes de Tarek et bouleverse sa vie.

Premier roman servi par une écriture ciselée, empreint d'humour, de sensualité et de délicatesse, "Ce que je sais de toi" entraîne le lecteur dans la communauté levantine d'un Caire bouillonnant, depuis le règne de Nasser jusqu'aux années 2000. Au fil de dévoilements successifs distillés avec brio par une audacieuse narration, il décrit un clan déchiré, une société en pleine transformation, et le destin émouvant d'un homme en quête de sa vérité.



RETOUR EN IMAGES AUVERS EN LIVRES

Un grand succès pour ce premier salon du livre qui s'est déroulé le 18 mai :

- 20 auteurs présents
- Tables rondes
- Atelier Manga
- Lecture-spectacle
- Animations pour les enfants

Bravo à toute l'équipe de la Médiathèque pour l'organisation et merci aux 20 auteurs présents, la libraire la 23ème marche et les bénévoles !



BÉRENICE PICHAT
"LA PETITE BONNE"
PRIX DES LIBRAIRES 2025





MUSÉE DAUBIGNY

Depuis son ouverture le 29 mars dernier, l'exposition Âmes animales a déjà reçu plus de 1500 visiteurs. Le programme des ateliers artistiques proposés par le Musée Daubigny change tous les mois; pour plus d'informations, consultez notre site internet museedaubigny.com.



RETOUR EN IMAGES DES ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

Les ateliers de pratique artistique pour les enfants et les adultes ont beaucoup de succès. Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

Nouveau : Un livret FALC (facile à lire et à comprendre) est distribué aux visiteurs pour faciliter la découverte des expositions.



GALERIE MUNICIPALE

EXPOSITION : "La mer en commun, vagues à l'âme"
jusqu'au 21 septembre



Cet événement est labellisé par le Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, dans le cadre de son programme : L'année de la mer - La mer en commun. Il est associé à la "Fête de la mer et des littoraux".

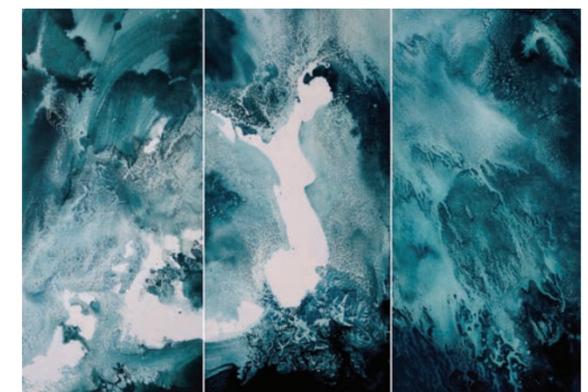
Comment mobiliser notre imaginaire pour prendre soin de la mer ? L'ensemble des propositions artistiques expose sa beauté, ou ses dégradations, et déclenche des questionnements à propos de nos comportements.

Le collectif **Graps** poursuit ainsi son cycle au sujet de la modification de notre environnement et s'intéresse cette fois à l'univers maritime. Les artistes du collectif proposent un ensemble de créations conçues pour cet événement. Il s'agit de mobiliser notre public au sujet de l'importance des enjeux maritimes et de susciter l'envie d'agir pour les mers et les océans.

<https://www.graps.fr/spip.php?article79>

Galerie municipale d'art contemporain
5, rue du Montcel
Accès libre les Week-ends : 10h30-12h30 et 14h-17h30
Accueil des groupes et des scolaires en semaine sur RDV au 01 30 36 80 20
Fermeture annuelle en août

Pour être informé par mail merci de nous contacter : graps.auvers@gmail.com
Pour connaître l'événement en cours consultez le site www.graps.fr



Agata Preyzner : "Naissance de Vénus", 2010
Encre sur papier marouflé sur toile 125x150cm

PLAN DISPONIBLE A L'OFFICE DE TOURISME



Samedi 7 et dimanche 8 juin de 10h à 18h
Tout public / Gratuit : informations au 01 30 36 71 81
Les jardins publics et privés ouvrent leurs portes aux visiteurs pour un week-end d'animations et de découvertes : artistes peintres, sculpteurs...

Château d'Auvers, cour d'honneur
Gratuit sur réservation au 01 34 48 48 48 / www.chateau-auvers.fr
12h concert du Festival d'Auvers : "les globe-trotteurs à la voix d'or" de Mozart à nos jours, sous la direction de Véronique Thomassin, et François Olivier, au clavier.

Maison du Docteur Gachet
Samedi 7 juin à 11h et à 15h : Visites guidées spéciales "jardin".
Dimanche 8 juin à 14h30 et à 16h30 : Ateliers découverte de photogramme cyanotype (empreinte de végétaux).

Vignes du Pressoir auversois
À 11h et à 15h (durée : 30 min), visites guidées des vignes à côté de la gare.

MUSÉE IMPRESSIONNISTE DAUBIGNY

LANCEMENT DES TRAVAUX : SEPTEMBRE 2026 ► 2027

Le Musée déménage à la Maison de L'Isle pendant les travaux



Projet de rénovation et d'extension du musée Daubigny

Le bâtiment et les annexes sont vétustes et énergivores; ils seront requalifiés et mis aux nouvelles normes en matière d'efficacité énergétique; le musée sera agrandi d'environ 300 m2 pour y présenter l'ensemble des collections.

Montant total de 4 551 882€ TTC (financés sur 3 ans 2025/2026/2027), nous pourrions bénéficier de subventions par les financeurs suivants :

- DRAC : 600 000€
- Région Ile-de-France patrimoine : 1 000 000€
- Région Ile-de-France fonds tourisme : 400 000€
- Département : 1 200 000€
- Crédit Agricole (Mécénat) : 80 000€

Le projet croise plusieurs enjeux majeurs :

1/ Mettre à l'honneur l'oeuvre de Charles François Daubigny et les collections qui l'accompagnent.

Charles François Daubigny a eu une influence déterminante sur la naissance de l'Impressionnisme. Il a également fondé le premier foyer d'artistes de la ville et la majorité des peintres venus à Auvers y font référence (Vincent van Gogh le cite plus d'une vingtaine de fois dans ses lettres).

La mise en lumière des oeuvres, le redéploiement des collections et du musée permettront de présenter et de valoriser le positionnement d'Auvers dans l'histoire de l'art du XIXe siècle, du pré-impressionnisme au post-impressionnisme.

2/ Valoriser le manoir des Colombières, un lieu merveilleux entre cour et jardin. Bien que logé à flanc de coteau entre la rue Daubigny (Chemin de Peintres) en partant de l'église jusqu'à la Maison du Docteur Gachet en passant par le Château et la passante rue du Général de Gaulle, le manoir demeure peu visible !

Le projet architectural et urbain est donc capital pour capter le public et le conduire vers le musée, grâce à une redéfinition de son assise urbaine sur la parcelle des bâtiments annexes.

3/ Mettre à l'honneur le patrimoine bâti et le paysage d'Auvers.

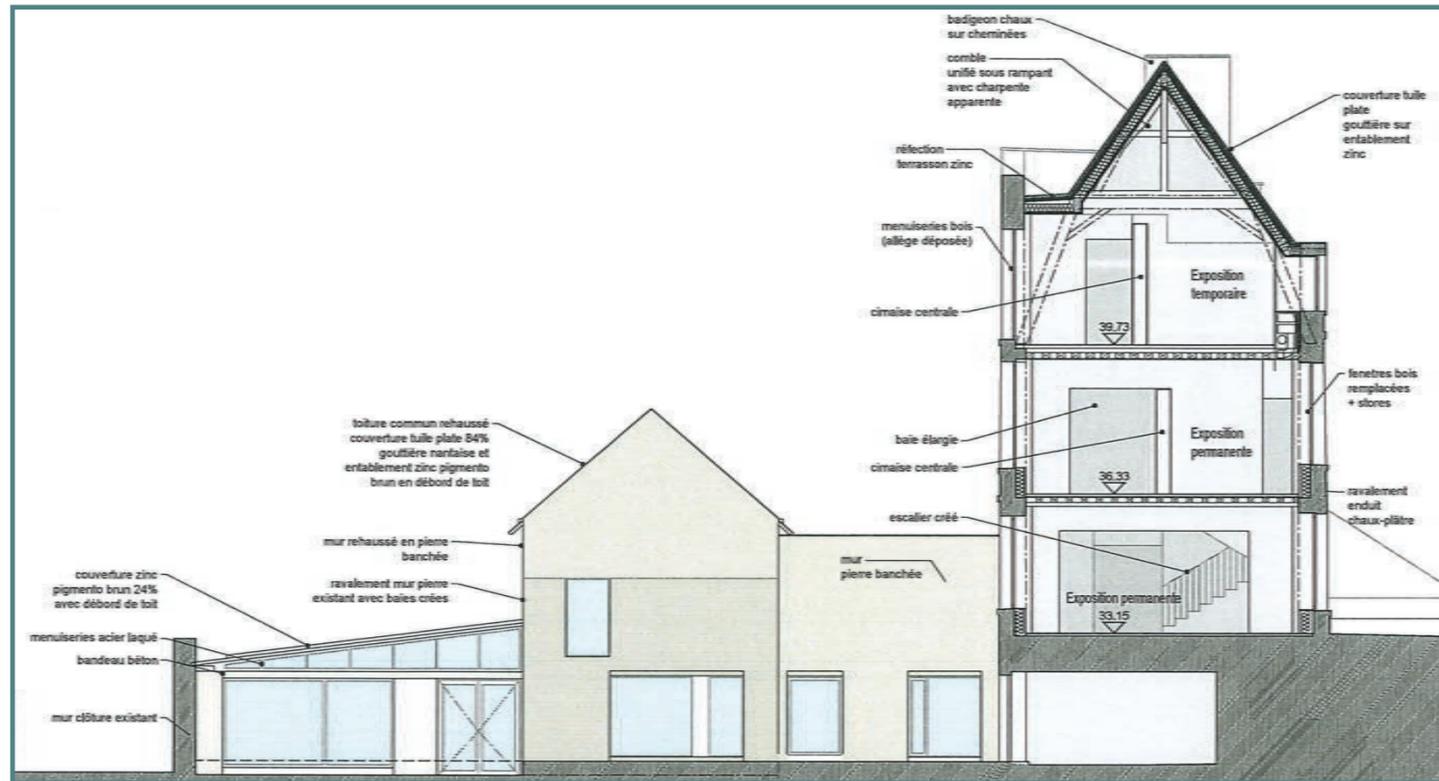
Le manoir s'inscrit dans la topographie étagée et singulière du village; son implantation souligne la présence du coteau. Les voies et parcours qui y mènent, racontent au visiteur notre histoire culturelle.

Le mur du jardin clos suit l'ancien "chemin du haut" devenu rue de l'église puis rue Daubigny, jusqu'à l'atelier du peintre; la rue de la Sansonne est typique de la morphologie du bourg; le manoir lui-même, dont la silhouette pittoresque émerge, offre des vues lointaines qui font comprendre la géographie du site.

4/ Concevoir un outil performant pour développer la politique culturelle municipale.

Le musée est l'un des rares sites touristiques municipaux. Le redéploiement des expositions permanentes et celui des expositions temporaires très actives permettront de découvrir (pour les visiteurs) et redécouvrir (pour les Auversois) un lieu et des récits renouvelés fourniront des moyens solides à un service éducatif public en pleine expansion.

Le projet



Des séquences muséographiques sur 3 niveaux d'expositions.

Accueil du Musée :

Les bâtiments annexes démolis en partie puis reconstruits pour y installer :

- L'accueil-boutique traversant par des baies vitrées sera largement ouvert sur le parvis et visible depuis la rue du Général de Gaulle; en continuité, la cour sera paysagée, pouvant servir de lieu d'expositions ou de détente.
- Salle multifonctions et atelier de médiation ouvert sur la cour intérieure.
- Réserves d'œuvres reliées directement par l'ascenseur aux salles du manoir.
- Bureaux et salle de documentation

Première séquence :

Le visiteur, une fois l'accueil passé est invité à rejoindre directement la première séquence du parcours : il s'agit de faire comprendre le rôle déterminant de Daubigny dans la naissance de l'impressionnisme. Un espace est dédié aux présentations de l'œuvre gravée de Daubigny.

Deuxième séquence :

Etage 1 : Exposition permanente. Ces espaces font écho à la demeure, ils dégagent une intimité qui convient bien aux présentations.

L'ascenseur est doublé, entre le niveau 0 et le niveau 1 des expositions permanentes, par un nouvel escalier public. Le bel escalier historique est utilisé dans le circuit de visite pour rejoindre le niveau des combles dévolus aux expositions temporaires.

Troisième séquence :

Etage 2 : Le volume des combles du manoir revisité, dégage un volume inédit pour les expositions temporaires essentielles dans l'identité du musée. Une salle est dédiée aux créations numériques.

Un peu d'histoire !

1626 : Le Manoir, nouvellement construit, appartient à l'abbaye de Saint Vincent de Senlis.

1636 : Henri de Boessot, seigneur de Puyrenault écuyer et commissaire des guerres, achète le domaine.

La propriété comprend un pavillon (5 salles, chambres, greniers, écuries, caves voutées, colombier), vue maison des vigneron, granges etc, pépinières, grand verger, potager etc, l'entrée est la porte crénelée située sur la grande rue d'Auvers (actuelle rue Daubigny).

1679 : Mort d'Henri de Boessot

1684 : Louis de Boessot, son fils, vend le Manoir à Pierre Coquart, chef de gobelet de la reine (Marie-Thérèse d'Autriche).

1731 : Mort de Pierre Coquart.

1738 : Acquisition de la propriété par Sylvain Ballot, huissier à cheval au Châtelet.

1809 : Vente de la propriété à Charles Plessier. La fille de celui-ci hérite et épouse Pierre Depoin, avocat à Pontoise. Pierre Depoin baptisa la propriété "Les Colombières", peut-être en souvenir de l'ancien fief du Poy ou des Colombiers du 13ème siècle.

1900 : La propriété appartient à Joseph Depoin.

1930 : La commune achète le domaine et construit une école sur les terres : l'école Vavasseur, qui est inaugurée en 1934.

1986 : Le Manoir est transformé en musée destiné à présenter les œuvres du peintre Charles François Daubigny. L'office du tourisme est installé au rez-de-chaussée.

2012 : Le Musée Daubigny devient municipal.

2015 : La ville d'Auvers-sur-Oise décide d'agrandir le musée Daubigny. Le déménagement de l'Office du Tourisme dans le Parc Van Gogh permet d'agrandir le musée. La collection permanente du musée consacrée à Charles François Daubigny est désormais présentée au rez-de-chaussée du manoir des Colombières. L'étage est quant à lui exclusivement dédié aux expositions temporaires.

2020 : Labelisation Musée de France.

L'aventure artistique commence avec Charles François Daubigny dans les années 1860. De nombreux artistes parmi lesquels Antoine Guillemet, Camille Delpy, Léonide Bourges sont attirés par sa personnalité, son talent et le rejoignent dans sa maison-atelier, la Villa des Vallées.

Ensemble, ils peindront les paysages d'Auvers par les chemins et sur le Botin, premier bateau-atelier de l'histoire de la peinture. Cette période, marquée par la joie profonde de peindre ensemble, est fondatrice pour Auvers. Dans la décennie suivante, parmi les amoureux du village : Pissarro, Cézanne, Guillaumin..., tous feront référence à Daubigny jusqu'à Vincent van Gogh qui l'évoque à maintes reprises dans ses lettres.



Le jardin, la cour et les abords !

Valoriser et conserver l'esprit des lieux

Le contexte paysager est pittoresque, combinant cheminement rural, bâti architectural et profusion végétale. Le Chemin des Peintres souligne les abords du Musée Daubigny en épousant les inégalités mouvementées du terrain vallonné et lui confère un décor expressif, vivant et inspirant.

Le projet propose de nouveaux espaces publics, de nouvelles possibilités de promenades et des bâtiments neufs qui posent nécessairement l'enjeu de l'intégration dans son environnement, en lien avec nos paysages uniques.

La préservation d'un milieu fragile pour valoriser le patrimoine, c'est aussi s'assurer que le projet préserve et valorise l'équilibre entre construction et nature avec un faible impact favorisant une gestion vertueuse des eaux pluviales et de la biodiversité.



Le jardin du Manoir

Une étude paysagère a été réalisée; le projet consiste à retirer tous les enrobés pour y créer une allée naturelle et des espaces avec des sections plus confidentielles, rythmées par des plantes vivaces et des nouvelles vignes. Le patrimoine arboré (étude sanitaire des arbres réalisée) sera rééquilibré avec de nouvelles plantations.

La cour intérieure sera réaménagée en pavés anciens; des arbres seront plantés ainsi que des fleurs. Cet espace pourra accueillir des sculptures et les visiteurs pourront se détendre dans une espace dédié.

La rue de la Sansonne et les deux petites sentes vers la rue Daubigny seront réaménagées en pavés anciens et des jardinières seront créées tout le long pour y planter des vivaces. L'enfouissement des réseaux est déjà réalisé; les poteaux seront enlevés lors des travaux. L'escalier sera restauré et le talus réaménagé dans l'esprit du tableau de Van Gogh.



GRANDS TRAVAUX DU PARC DES SPORTS

Inauguration des nouveaux tennis, padel et restauration des vestiaires du foot : Mercredi 11 juin à 17h



CONSTRUCTION DE 3 NOUVEAUX
TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS
ET 1 PADEL : 389 700€ TTC
SUBVENTIONS

- Région Ile-de-France : 48 814€
- Département : 65 085€
- Agence Nationale des Sports : 83 017€
- Fédération Française de Tennis : 50 000€
- Financement Municipal de 142 784€



RÉHABILITATION DES VESTIAIRES DU FOOTBALL

- Remplacement des sanitaires et réfection des douches (par une entreprise).
- Ravalement du bâtiment et réfection des peintures (par Alain et Tonio, agents de la ville).



PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

- Réhabilitation de la piste d'athlétisme
- Création d'un terrain de football synthétique
- Rénovation du Gymnase Bozon



CADRE DE VIE

AUVERS EN FLEURS, SUR LE CHEMIN DES PEINTRES !

Le service technique est composé de 17 agents dont 2 administratifs (2 fois plus que dans les villes de la même taille qu'Auvers!).

Espaces vert et fleurissement

La gestion des espaces verts permet une valorisation esthétique et une préservation de l'environnement.

- Démarche zéro phyto.
- Aménagement durable d'espaces verts de proximité à l'aide d'arbustes et d'espèces vivaces.
- Limitation des consommations d'eau potable en récupérant l'eau de la nappe, pratique du paillage.
- Entretien d'une partie des espaces verts par fauche tardive. Une tonte régulière est maintenue sur les espaces utilisés par les riverains et un entretien par fauche est mis en place sur les espaces les moins fréquentés. **Les plantations sur le "Chemin des Peintres" sont financées par la Municipalité et installées avec les riverains dans le cadre de "Je jardine ma ville".**

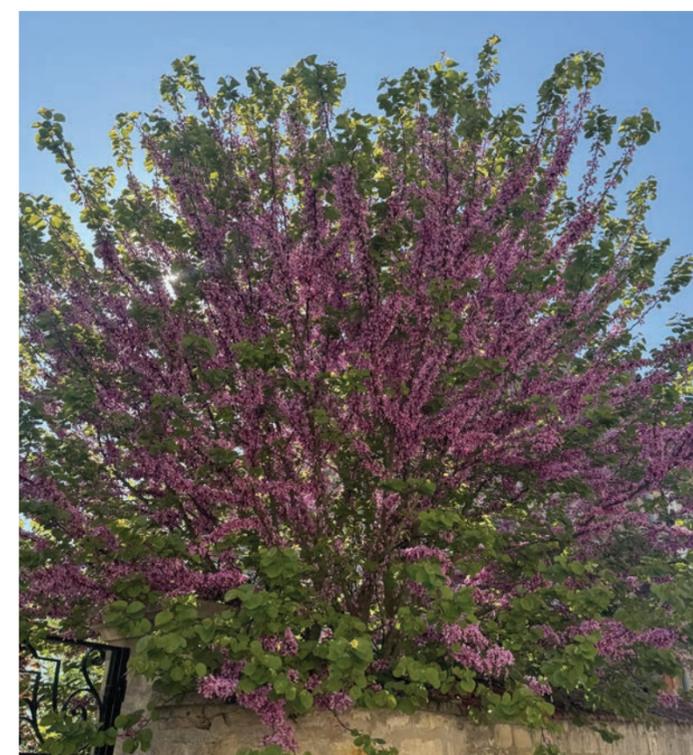
Voirie et propreté (merci aux Auversois de bien vouloir nettoyer les mauvaises herbes sur le trottoir devant leur maison afin d'aider nos agents !)

Les agents municipaux oeuvrent au quotidien à la propreté et au nettoyage des quartiers et aux évacuation des dépôts sauvages.

Entretien des bâtiments

Une équipe entretient en permanence les bâtiments publics (électricité, plomberie, peinture ...). Un maçons travaille à temps complet pour la commune.

La Municipalité remercie très chaleureusement les agents municipaux pour leur professionnalisme et dévouement pour notre ville.



INFOS TRAVAUX

Le SEDIF renouvelle votre réseau d'eau potable

À AUVERS-SUR-OISE
Rue Paul Cézanne
Place Toulouse Lautrec
Place Auguste Renoir

À partir du 05 Mai 2025
Jusqu'au 18 Juillet 2025

L'entreprise de travaux Urbaine de Travaux se tient à votre disposition au 01.69.12.66.10 pour tout complément d'information.

Retrouvez la localisation précise des chantiers sur le réseau secondaire sur : www.sedif.com/travaux

Afin de réduire le risque de fuite du réseau d'eau potable, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France entretient les ouvrages et équipements dans votre rue pour un coût total de 320 000€ TTC.

LE CHANTIER
Une canalisation a récemment subi des fuites et doit être remplacée sur la rue Paul Cézanne et la place Alfred Sisley, sur une longueur de 550 mètres. La base vie, sera située à l'angle de la rue Paul Cézanne et de la Place Alfred Sisley.

PAS D'INTERRUPTION PROLONGÉE DU SERVICE

- La continuité de l'alimentation en eau assurée en dehors de quelques interventions ponctuelles,
- Des arrêts d'eau, pour le raccordement à la nouvelle conduite, ne dépasseront pas 4 heures,
- Une brève coupure d'eau pour chaque abonné, lors de sa reconnexion au réseau neuf.

LE STATIONNEMENT
Le stationnement sera interdit devant l'emprise du chantier.

LES CIRCULATIONS

- Les circulations piétonnes et les accès aux habitations seront maintenus et sécurisés,
- La fermeture à la circulation, la semaine, entre 7h30 et 15h30 heures,
- Un balisage adapté sera mis en place à l'avancement du chantier.



Réfections des réseaux de la Résidence des Berthelées :

- 2ème phase de travaux du SEDIF jusqu'au 18 juillet 2025.
- Dernière phase en 2026 puis réfection totale de la voirie et des trottoirs de toute la résidence.
- Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants et une zone de loisirs dans le terrain central (bancs et tables de pique-nique, terrain de pétanque ...).



MAISON DE L'ISLE OUVERTURE EN SEPTEMBRE



Rue Simone le Danois : Étude géotechnique en cours par le cabinet FONDASOL



La Rue Simone Le Danois présente une fissure récente au niveau de la voirie. On note l'absence d'un glissement du talus en contre bas de la rue. On note également la présence d'un collecteur dans l'axe de la fissure. Ce collecteur correspond vraisemblablement au projet de réseau d'assainissement pour lequel FONDASOL est intervenu sur site en 2015 et 2017.

L'étude consiste à :

- Lancer les consultations pour la réalisation du lever topographique.
- Lancer les consultations pour la réalisation des études géotechniques.
- Étudier les différentes solutions possibles pour la réfection de la voirie.
- Consulter les propriétaires privés concernés par les travaux.



AUVERS CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

Associer les Auversois à la décision publique, créer du débat, apporter des expertises à chaque projet : voici l'aventure citoyenne, politique et humaine que porte la Municipalité.

Élus et Auversois peuvent se retrouver dans différents moments pour donner leur avis et participer à la vie de la commune et à son évolution :

- Réunions de quartiers
- Réunions publiques

Présente en mairie tous les jours, Madame le Maire est à votre écoute pour échanger ou proposer des idées pour notre ville. Pour des sujets particuliers, vous pouvez également prendre rendez-vous pour rencontrer les adjoints au maire par courriel : sec.gen@ville-auverssuroise.fr ou par téléphone 01 30 36 77 65.



RÉUNIONS DES QUARTIERS

- 1 Quartiers : Valhermeil, Chaponval et Rémy
- 2 Quartiers : Plateau, centre-ville, Montcel et Cordeville



PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

- 24 Juin à 19h (préau de l'école des Aulnaies) : quartiers Valhermeil, Chaponval et Rémy
- 26 juin à 19h (en mairie) : quartiers du Plateau, centre-ville, Montcel et Cordeville

VIE LOCALE: NOUVEAUX COMMERCES

Le Passage

Salon de thé- breakfast, lunch, brunch
Ouvert du mardi au samedi : 10h ▶ 18h
Dimanche : 10h ▶ 16h Tél : 07 69 46 25 90

Un nouveau lieu convivial au cœur d'Auvers ! Ouvert récemment au 44 rue du général de Gaulle, face à la mairie, Le Passage est bien plus qu'un simple café : c'est un lieu de vie où se mêlent accueil chaleureux, produits locaux, et ambiance décontractée. Derrière ce projet, un Auversois passionné, amoureux de sa région et soucieux de faire découvrir des saveurs simples mais authentiques.

Le coffee shop propose chaque jour une sélection de boissons artisanales, de cafés soigneusement torréfiés, ainsi que des plats et pâtisseries maison, élaborés à partir de produits frais, majoritairement locaux et de saison. Ici, tout est fait pour que chacun se sente comme chez lui, que ce soit pour un café à emporter, un déjeuner sur le pouce ou une pause gourmande en terrasse.

Que vous soyez amateur de bon café, fin gourmet ou simplement curieux, Le Passage Auvers vous accueille avec le sourire et l'envie de partager bien plus qu'un repas : un moment !



Le Café de la Paix

Etablissement fondé en 1900. La nouvelle équipe, aux commandes depuis le printemps 2025, offre une carte ou un menu avec nouvelle ambiance dans le respect de ce lieu emblématique d'Auvers !

Événements, concerts, restauration, tout fait maison, salle de réception, séminaires ...

Horaires :
Lundi de 10h30 à 19h
Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 22h
Vendredi et samedi de 9h à 22h30
Dimanche de 9h à 16h
Contact : 01 30 36 01 23



La Maison qui Fume

Ouverture le mardi 3 juin au 68 de la rue Rémy (ancienne crêperie). Spécialités de produits fumés, saumon, truite et charcuterie de la mer, coin cave, vins et champagnes, en harmonie avec les produits fumés, épicerie fine.

Ateliers de fumaison sur place et coin traiteur avec des plats à emporter.

Contact : 06 47 59 89 76



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

25/04 Giovanni LAZZARINI et Madeleine BUET
10/05 Nicolas BRARD et Laure PERRIN

PACS

13/03 Vincent HOAREAU et Jennifer BRIOUSE
12/05 Ralf TIMMEL et Nolwenn BUANNEC

NAISSANCES

01/03 Adib NOORI
12/03 Alba PEREIRA SOLLAZZINI
13/03 Julia, Lyana, Natalia WOJCIK
15/03 Elya NAKOUBAYOULA
20/03 Constance, Jane, Charlotte, Léontine KADDOUR
24/03 Zoï, Ivy MARTIN
29/03 Zélie, Izia, Lou BRISSET
01/04 Maëli LE PEILLET
14/04 Basile, Louis, Gilles, Zéphir GUILHAMON CHAILLET
26/04 Nael SABIN
01/05 Léon, Marcel, Edmond FRUGIER

DÉCÈS

03/03 SOLA José, Pierre, Jean
08/03 BAROIN Michel, Louis, Paul
19/03 BOURNAUD née CARO Marie-Thérèse
24/03 FOUILLEUL née RICOUP Irène, Marthe, Vitaline
29/03 MOYNE Yolande, Nicole, Andrée
31/03 BOUTAYEB Naïm
04/04 STEMPLOWSKI Jacques
08/05 CAFÉ Agathe, Casimir
11/05 DESPONDS Jacques, Charles, Robert
14/04 HERVIEU née QUENAULT Odette, Marie, Jeanne
25/05 AVRILLON Jacques, Roger
28/04 HALLEMANS Jacques, Jean, Pierre
01/05 DA SILVA née PORTILHO DE FREITAS Ana
02/05 CORDONNIER Sylvain, Christian, Raymond
12/05 RASKIN née MAUGER Anne, Jeanne, Marie



Commémoration du 8 mai 1945, 80e anniversaire de la Libération

Nous sommes dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays.

Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté. Vive la République ! Vive la France !



AUVERS-SUR-OISE

FÊTE DE LA VILLE - 21 juin 2025



PROGRAMME

17h/18h : Auvers Musique

18h/18h30 : Ukulélé

18h30/19h30 : Kolbalt Revolver

19h30/20h30 : Rocksteady

20h30/22h30 : Soul Family

22h30/1 h : DJ Mademoiselle ELY

PARVIS DE LA MAIRIE

Restauration et buvette

Carroussel gratuit

En partenariat avec Auvers Animations

VOS RENDEZ-VOUS

- 6 juin : Restitution des ateliers scolaires, 18h à la Médiathèque
- 6 juin : Cinéma en plein air, 22h30 à la Médiathèque
- 13 juin : Gala de fin d'année GSA, 18h au gymnase Bozon
- 16 juin : Spectacle des maternelles de Vavasseur à partir de 18h30 au gymnase Bozon
- 18 juin : Commémoration à 10h de la journée nationale de l'Appel du Général de Gaulle
- 21 juin : Carnaval des écoles départ à 10h école des Aulnaies
- 21 juin : Fête de la musique et fête de la ville de 17h à 1h sur le parvis de la Mairie
- 31 août : Commémoration à 10h de la libération d'Auvers-sur-Oise et de Butry-sur-Oise

Inauguration des tennis, padel
et travaux des vestiaires du foot
Mercredi 11 juin à 17h, au Parc des Sports !



Fête nationale

Le 13 juillet

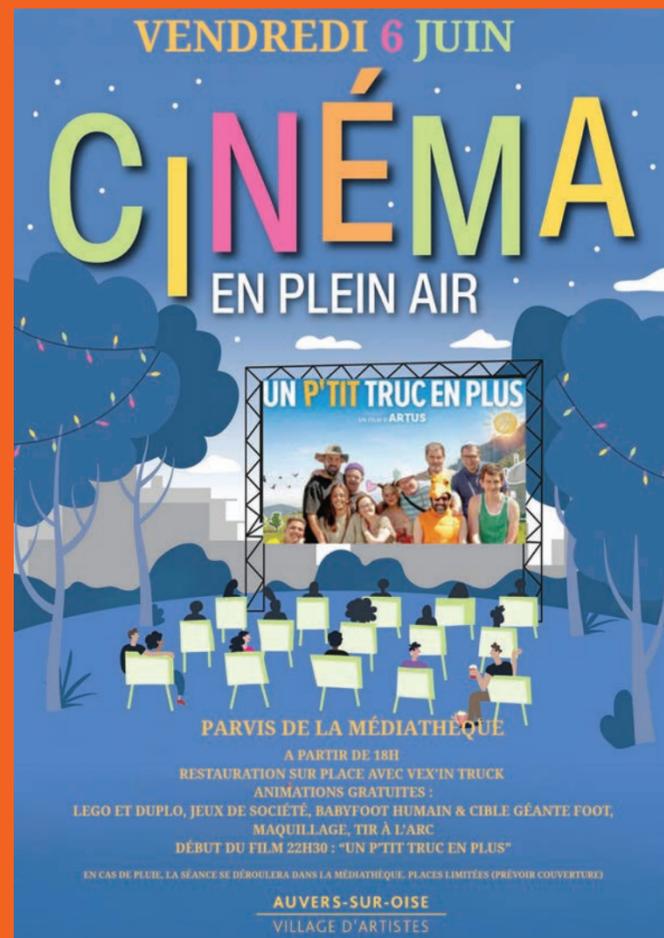
Dès 18h30 au parc des sports

RESTAURATION, BUVETTE EN MUSIQUE
ET JEUX POUR ENFANTS

Feu d'Artifice à partir de 23H

En partenariat avec Auvers Animations

AUVERS-SUR-OISE



VENDREDI 6 JUIN

CINÉMA

EN PLEIN AIR

UN P'TIT TRUC EN PLUS

PARVIS DE LA MÉDIATHÈQUE

A PARTIR DE 18H
RESTAURATION SUR PLACE AVEC VEX'IN TRUCK
ANIMATIONS GRATUITES :
LEGO ET DUPLO, JEUX DE SOCIÉTÉ, BABYFOOT HUMAIN & CIBLE GÉANTE FOOT,
MAQUILLAGE, TIR À L'ARC
DÉBUT DU FILM 22H30 : "UN P'TIT TRUC EN PLUS"

EN CAS DE PLEUIE, LA SÉANCE SE DÉROULERA DANS LA MÉDIATHÈQUE. PLACES LIMITÉES (PRÉVOIR COUVERTURE)

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

MÉTHODE DE TRAVAIL DU MAIRE, DE SON ÉQUIPE ET DES CADRES



Les Bureaux municipaux (photo)

Madame le Maire organise et dirige des bureaux municipaux qui réunissent les élus de son équipe dans le but de faire l'analyse et la synthèse des dossiers portés par les différentes délégations. Cette instance n'est pas obligatoire mais elle est le signe de la volonté du Maire de travailler régulièrement et en profondeur tous les sujets primordiaux pour notre ville :

- Préparer les travaux du Conseil Municipal et veiller à l'exécution de ses décisions.
- Faire le bilan de la période écoulée.
- Faire le point sur les projets et les travaux en cours.
- Régler les affaires courantes/urgentes de la Commune.
- Analyser les avis formulés lors des réunions publiques.

À l'issue de ces réunions, un compte-rendu est rédigé par la collaboratrice du Maire afin de préparer les réunions mensuelles de direction qui regroupent les 10 cadres (responsables de services) auprès de Madame le Maire. Ceux-ci sont indépendants (pas de directeur général des services pour les villes de moins de 10 000 habitants); ils gèrent leurs services, apportent leurs compétences techniques et conseillent Madame le Maire afin d'assurer la bonne gestion de la ville selon le programme politique choisi par les Auversois.

TRIBUNE LIBRE

Groupe majoritaire "Tous unis pour Auvers"

La culture pour tous, tel est le maître mot de notre équipe !
Les projets fleurissent, les ambitions se concrétisent.

Bientôt, l'ouverture de notre Maison de l'Isle, un lieu de vie et de culture intergénérationnel.
Demain, un nouveau Musée Impressionniste Daubigny !

Auvers rayonne par sa culture et l'ouverture dont elle fait preuve, renouant ainsi avec ce qui fait sa popularité et son identité.

Nous sommes fiers de notre gestion exemplaire qui nous permet de financer nos grands projets et de garder de bonnes relations avec nos partenaires : la Région Ile- de-France, le Département du Val d'Oise et la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes dont notre Maire est la Présidente.

De nombreux projets sont à l'étude dans le domaine du sport et de la jeunesse, notre équipe est unie et motivée pour améliorer le cadre de vie des Auversoises et des Auversois et aider les plus démunis.

C'est dans cette dynamique que l'équipe municipale vous souhaite une agréable saison estivale et se prépare pour la prochaine rentrée scolaire.

Isabelle Mézières, Marc Le Bourgeois, Sabina Colin, Jean-Pierre Oberti, Martine Rovira, Florent Beaulieu, Christophe Mézières, Cécile Hébert-Jacquet, Éric Colin, Isabelle Mousseron, Abel Lemba Diyangi, Gabrielle Giroux, Amélie Dorison, Christophe Torossian, Juliette Dumeige-Kerbrat, Vincent Nolin, Amélie Fourcroy, Samuel Aïssaoui, Lucile Watteau, Pascal Cantin, Axelle Legrand, Ludovic Rabier, Colette Brunelière et Armelle Gayer-Corric.

Groupe d'opposition "Auvers Autrement"

Auvers-sur-Oise est une commune étendue. Son kilométrage de voirie et de chemins qui fait le charme de notre ville est important et mérite donc une attention permanente.

Le constat que nous dressons, est le lent déclin de l'entretien et les difficultés que cela peut entraîner pour les déplacements piétons ou cyclistes en sécurité.

Comment expliquer ces difficultés croissantes ?
D'abord par la réduction des effectifs du personnel technique et l'absence de cadres compétents.

La volonté de poser des pavés dans tous les espaces imperméabilise les sols et rend plus lente la pénétration de l'eau en cas d'orages. Ainsi il faudrait végétaliser davantage les cours d'école comme nous le réclamons chaque année, certains parkings et créer des espaces de convivialité et de repos dans les quartiers pour les promeneurs.

Les chemins ne sont plus entretenus régulièrement. Mais cela concerne aussi des espaces comme le cimetière. Auparavant un employé permanent était sur place. Ce poste n'est plus assuré ce qui nuit gravement à l'entretien.

La mobilité pour les personnes handicapées ou les familles se déplaçant avec des poussettes s'est dégradée. La loi de 2005 sur le handicap a rendu obligatoire la Commission Communale d'Accessibilité pour toutes les villes de plus de 5 000 habitants. Cette commission a fonctionné jusqu'en 2014 à raison d'une réunion par mois. Depuis la nouvelle équipe municipale elle a disparu !

Alain Zimmermann, Catherine Estival, Jean-Pierre Béquet et Marie-Agnès Troadec.

